

Élaboration des sujets pour les épreuves écrites du BTS MECP - session 2025

Chaque sujet est à construire en équipe en s'appuyant sur l'expertise de chacun. Dans le cadre de l'épreuve E2, le sujet est à concevoir par des enseignants de biochimie génie biologique et de physique-chimie.

Le sujet permet de placer le candidat dans l'autonomie attendue en milieu professionnel et pour une formation de niveau 5 selon l'arrêté du 8 janvier 2019 formant des encadrants intermédiaires.

Les membres des équipes s'engagent à ne pas utiliser ou divulguer les propositions de sujets, y compris celles qui n'auront pas été retenues, sauf notification expresse de la commission de choix de sujets.

E2 – Expertise scientifique et technologique

L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes :

- Mobiliser des connaissances scientifiques ou technologiques
- Analyser un dossier scientifique ou technologique
- Interpréter des résultats
- Argumenter
- Communiquer

Forme de l'évaluation

Épreuve ponctuelle

Épreuve écrite

Durée : 3 heures

Coefficient : 4

À partir d'un contexte professionnel et d'un dossier scientifique ou technologique, le candidat mobilise ses connaissances afin de répondre de manière argumentée à la problématique posée.

L'épreuve est évaluée par des professeurs intervenants dans les enseignements du bloc expertise scientifique et technologique.

I. Consignes générales aux auteurs

L'épreuve E2 est une épreuve commune qui doit être accessible aux trois options. Le sujet doit permettre d'évaluer l'ensemble des cinq compétences de l'épreuve. Une répartition des points par compétence est notée sur la page de garde du sujet

Conditions de rédaction

Le sujet doit être ancré dans un contexte scientifique en lien avec les domaines de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie. Le contexte doit être réaliste, concret, formulé en 10 à 15 lignes maximum. Il doit présenter une problématique (enjeu) constituant le fil conducteur du sujet.

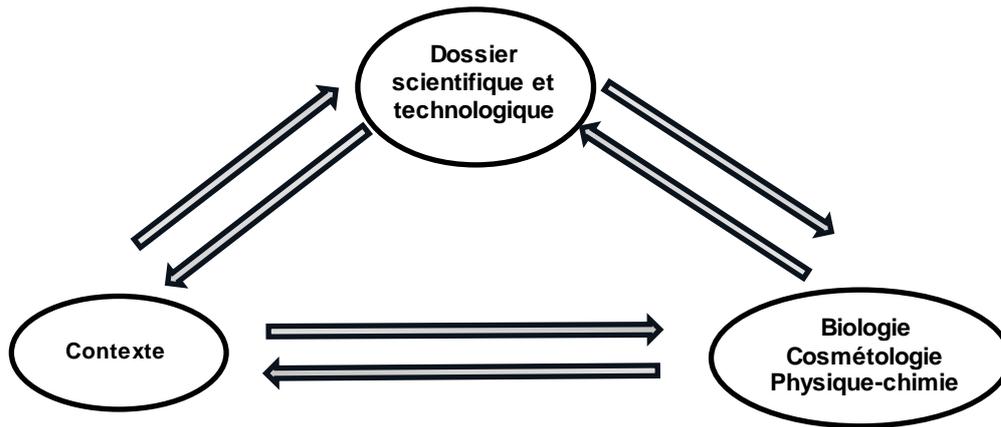


Figure 1 : Points d'appuis pour la conception du sujet E2

Forme et contenu du dossier scientifique et technologique

Le dossier scientifique et technologique, comprenant de 6 à 10 pages, sera issu de sources fiables et citées. Les documents présentés seront sous des formes variées (schémas, graphes, tableaux...). Les sources primaires et les fichiers originaux sont à privilégier (les documents sources seront envoyés dans leur intégralité avec les sujets). Un document pourra être en langue anglaise, associé à un glossaire si nécessaire. Les documents sont référencés selon la norme AFNOR.

Les documents techniques ou professionnels peuvent être par exemple :

- des documents d'environnement professionnel,
- des extraits de notices d'appareil,
- des documents législatifs et réglementaires,
- des protocoles,
- des résultats d'enquête de satisfaction,
- des résultats d'efficacité d'un produit,
- des fiches techniques,
- des projets d'actions,
- de nouvelles prestations,
- des articles de presse scientifique ou professionnelle,
- des documents « entreprise » (publicité, tarifs de prestations).

Le dossier scientifique contiendra au moins un document comprenant des résultats expérimentaux permettant une analyse.

Aide méthodologique

Des moyens et des ressources proposés dans le RAP pour les pôles d'activités communs peuvent guider la construction du dossier scientifique.

Les sources moins fiables pourront faire l'objet de questions favorisant l'esprit critique (*compétence argumenter*).

Les questions seront en lien étroit avec le dossier scientifique et technologique. En fin de sujet, une question de synthèse peut être proposée pour vérifier la compréhension globale de la thématique (*compétence argumenter ou communiquer*).

La mobilisation de connaissances est au service d'une problématique. Ce n'est ni une restitution de connaissance ni un recopiage brut d'informations issues du dossier scientifique et technologique.

Pour évaluer la *compétence communiquer*, il sera possible dans certaines questions, de donner au candidat le choix de la forme de sa réponse (tableau, schéma, texte...).

Les questions permettant d'évaluer la *compétence communiquer* doivent bien identifier la cible de la réponse attendue afin que le candidat puisse adapter son registre de langue (richesse du vocabulaire, qualité de l'expression et complexité de la syntaxe).